Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio

araldico svizzero : Archivum heraldicum

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 134 (2020)

Artikel: Sceaux, drapeaux et armoires de la ville et république de Fribourg en

Nuithonie (1157-1798)

Autor: Zwick, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-880954

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Sceaux, drapeaux et armoiries de la ville et république de Fribourg en Nuithonie* (1157–1798)

Pierre Zwick



Fig. 1 – Sceau équestre du duc Berthold IV de Zaehringen, réplique d'une empreinte au Musée national (photo AVF).



Fig. 2 – Mosaïque offerte à Fribourg par les villes zaehringiennes, 2007 (photo AVF).

Sceaux, drapeaux et armoiries

Ce sont là trois emblèmes du pouvoir, qui présentent des similitudes, mais qui ne se ressemblent pas forcément.

Le sceau est une empreinte réalisée à l'aide d'une matrice sur laquelle sont gravées les marques d'identification de la personne, physique ou morale, qui en dispose en tant que propriétaire ou utilisateur pour authentifier les documents qu'elle émet. Dès qu'une ville fut dotée d'une chancellerie propre, elle posséda son propre sceau, quel que fût son statut politique, indépendante ou non.

Les drapeaux servent de point de ralliement à une troupe militaire ou à un rassemblement de personnes. Les corporations et les syndicats ornent presque toujours les leurs d'insignes parlants, comme leurs outils. Dans les villes, le porteur du drapeau, le banneret, était investi de pouvoirs civils parfois étendus.

Les armoiries sont des emblèmes en couleurs, issus de la décoration des équipements guerriers du Moyen Âge. Leur coloration, indispensable, les distingue des marques de familles ou des

marques de maison car, s'il y a bien des armoiries sans images, il n'y en a point sans couleur¹. Dès le début du XII^e siècle, les grandes villes rhénanes ont eu des sceaux remarquables. Ils ne sont cependant pas les ancêtres des armoiries des villes, bien que – des siècles plus tard – beaucoup d'armoiries municipales s'en soient inspirées².

À Fribourg, nous constatons que le sceau de la ville était différent de son drapeau. Cela n'avait rien d'exceptionnel. A Zurich, par exemple, le sceau représentant les trois martyrs de la légion thébaine – Félix, Régula et Exupère – toujours

Archivum Heraldicum 2020 111

^{*} Ce sujet a été largement commenté par les historiens de la fin du XIX $^{\epsilon}$ et n'a pas fait l'objet d'autres recherches au XX $^{\epsilon}$ siècle. Depuis lors, les connaissances se sont considérablement accrues grâce au développement de l'archéologie et des sciences auxiliaires de l'histoire. Internet, en a facilité l'accès, ce qui justifie de jeter un regard neuf sur les emblèmes du pouvoir.

¹ GALBREATH DONALD LINDSAY: Manuel du blason, Lausanne, 1942, 23.

² Neubecker Ottfried : *Le grand livre de l'héraldique*, adapt. française Harmignies Roger, Bruxelles, 1977, 246.

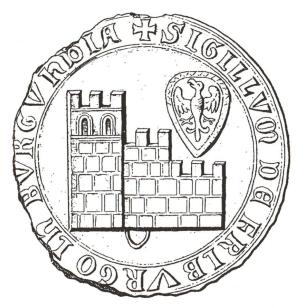


Fig. 3 – Plus ancien sceau de Fribourg, 1225 (dessin PZ).

en usage de nos jours, coexiste avec la bannière tranchée d'azur et d'argent.

Les Zaehringen

La famille des Zaehringen apparaît au XI^e siècle, à l'époque pré-héraldique. Les premiers comtes possédaient des sceaux, dits équestres, sur lesquels ils figuraient à cheval, avec leurs équipements de combat, bouclier, épée, lance, ou gonfanon.

Berthold IV en a utilisé plusieurs qui nous sont connus par les chartes et diplômes auxquels ils sont attachés³. Une empreinte moulée à l'occasion du 800e anniversaire est conservée aux archives de la Ville de Fribourg (fig. 1). Avant le XIIe siècle, les premiers membres de la famille n'avaient pas d'armoiries. Sous Berthold V apparait une aigle, probablement de gueules sur argent ou or. Fribourg en a retrouvé le souvenir à l'occasion du 850e anniversaire de sa fondation, avec la mosaïque offerte par les villes de Zaehringen, aujourd'hui encastrée dans le pavage devant sa Maison de Ville (fig. 2).

Du XV^e au XIX^e siècle, les armes des Zaehringen furent représentées, de gueules au lion d'or – comme on les voit par exemple à la collégiale de Berne, ou encore, datant du XIX^e siècle, au fronton de l'ancien hôtel de Zaehringen à Fribourg⁴. Cette attribution



Fig. 4 – Armoiries des comtes de Fürstenberg, rôle d'armes de Zurich, vers 1310 (www.e-codices.ch, SNM AG 2760).

tardive provient d'une généalogie qui fait remonter les Zaehringen aux Habsbourg, dont les armoiries, d'or au lion de gueules, ont les couleurs inversées⁵.

Le sceau de la ville de Fribourg

Dès sa fondation, Fribourg fut dotée d'une franchise qui accordait à ses bourgeois, propriétaires d'une maison en ville, des droits leur conférant une large autonomie, dont celui de nommer leur Conseil municipal, présidé par un avoyer qui représentait le seigneur, lequel se réservait le droit de pouvoir confirmer l'élection⁶.

La ville avait son propre sceau, différent de celui de son suzerain. Le plus ancien qui nous est connu, est appendu à un acte datant de 1225, par lequel Fribourg prend sous sa protection l'église et la ville de Payerne (fig. 3). Il représente une tour carrée, crénelée, accompagnée à sénestre d'un mur crénelé pareillement. La tour est percée en son sommet de deux fenêtres voûtées. Cette image est très différente des repré-

³ WITOLLA GABRIELE: « Zähringersiegel und -münzen », in *Die Zähringer II, Anstoss und Wirkung*, Jan Thorbecke Verlag, 1986.

⁴ Rue de Zähringen 1.

⁵ Mertens Dieter: « Die Habsburger als Nachfahren und als Vorfahren der Zähringer », in *Die Zähringer I, Eine Tradition und ihre Erforschung*, Jan Thorbecke Verlag, 1986.

⁶ LADNER PASCAL: « Politique et institutions du XII^e au XV^e siècle » in Histoire du Canton de Fribourg, dir. RUFFIEUX ROLAND, Fribourg, 1981, 208.



Fig. 5 – Plus ancienne représentation du drapeau de Fribourg, 1410 (www.e-codices.ch, AEF, Leg. et Var. 42).

sentations conventionnelles d'une tour ou d'un château. Il s'agit d'une représentation figurée, évidemment simplifiée, de la tour du bourg⁷. Les sceaux des villes de Fribourg-en-Brisgau et de Thoune sont du même genre. Le donjon ne ressemble pas à un château fort ni à un ouvrage de défense, c'est une tour habitable qui servait de résidence au seigneur lors de son séjour. De tels monuments subsistent encore à Moudon ou à Thoune; un autre a existé à Berne, à l'endroit de l'église de la Nydegg. Les Zaehringen, pas plus que leurs successeurs Kybourg et Habsbourg, n'ont résidé souvent à Fribourg. La présence d'un châtelain, qui aurait remplacé le seigneur absent, n'est pas attestée dans les sources. Ce bâtiment devenu inutile, mal entretenu, a fini par être démoli entre 1463 et 1466, à l'époque savoyarde. Le mur en deux parties correspond à la braie qui suit le terrain naturel plongeant vers l'ouest. Le segment inférieur est encore parfaitement reconnaissable sur place de nos jours, comme soutènement d'une terrasse située sous l'hôtel de ville érigé au XVIe siècle.



Fig. 6 – Les bannerets de Fribourg ; celui de droite porte la bannière de l'État, par Martin Martini, 1606.

Le mur crénelé est surmonté d'un écu piriforme à la bordure nébulée qui porte une aigle, rappelant la fondation zaehringienne. En 1218, à l'extinction de la dynastie, c'est Anna, une des deux filles de Berthold V, héritière des biens familiaux au sud du Rhin, qui par son mariage avec le comte Ulrich III, fit passer Fribourg sous la domination des Kybourg. Mais alors, pourquoi ne voit-on pas les armoiries du nouveau suzerain? C'est pour évoquer le fondateur et non pas le seigneur en charge de la ville. A l'époque de ce sceau, les armoiries de la famille éteinte des Zaehringen avaient été relevées – avec l'ajout d'une bordure nébulée – par Egon IV de Fürstenberg, qui avait épousé Agnès de Zaehringen, l'autre fille de Berthold V, héritière des biens de son père au nord du Rhin. Ces armoiries figurent dans le célèbre rôle d'armes de Zurich, daté entre 1310 et 1320 (fig. 4)8. Le cimier, constitué d'une boule de fourrure d'argent, rare en héraldique de cette époque, va se retrouver ultérieurement.

⁷ GENOUD AUGUSTIN, « La construction de Fribourg et les premiers édifices de la ville au XII^e siècle », in ZSAKg, 6, 1944, 15 et s. La vue cavalière qu'il donne du château au XIII^e siècle donne une bonne idée de cet édifice si l'on fait abstraction des détails alentours qui n'ont aucune base archéologique.

⁸ POPOFF MICHEL: Le Rôle d'armes de Zürich, Paris, 2015, 68 et 292. Zürich, Schweizerisches Nationalmuseum, AG 2760, f. 2r – Le rôle d'armes de Zurich (https://www.e-codices.ch/fr/list/one/snm/AG002760).



Fig. 7 – Franc-quartier du drapeau de Fribourg offert par le pape Jules II, 1512 (© MAHF).

L'inscription Sigillym de Friburgo in Burgundia, précise la localisation dans le comté de Bourgogne, qui comprenait les régions actuelles de la Franche-Comté et du nord de la Suisse romande, en des temps où les termes de Suisse et d'Helvétie n'étaient pas encore usités.

Fribourg, libérée de la tutelle savoyarde, accède au statut de ville d'empire en 1478. L'aigle éployée, dépourvue d'écusson, apparaît encore dans le grand sceau de 1483 et dans les suivants, jusqu'à la fin du XVII^e siècle. Elle n'a qu'une seule tête, il s'agit donc toujours de l'aigle des Zaehringen. C'est à tord que l'on a vu et sans cesse répété qu'il s'agissait de l'aigle impériale. Depuis l'élection de Sigismond, roi de Bohème (1367-1437) à la tête du Saint-Empire romain germanique en 1433, les armes impériales portèrent toujours une aigle noire bicéphale, nimbée de gueules9. Les contemporains n'ont certainement pas commis cette erreur, car ils firent abondamment usage de l'aigle à deux têtes dans les armoiries de Fribourg, dès 1478.

Le drapeau de Fribourg

Le manuscrit Miroir de Souabe fut commandé en 141010. Il contient une collection des droits et coutumes des terres et fiefs, en usage en Allemagne du Sud et dans la région de l'actuelle Suisse alémanique. On y trouve aussi la première traduction allemande de la Handfeste (la lettre de privilèges et de franchises) de la ville de Fribourg de 1249. Le texte de cette dernière est précédé d'une miniature représentant le drapeau de la ville de Fribourg qui, pour la première fois, arbore ses couleurs : le noir et le blanc (fig. 5). On voit le duc d'Autriche, – ou son représentant - reconnaissable à son écu de gueules à la fasce d'argent et l'avoyer de Fribourg, à genoux aux pieds de son suzerain ; il lève la main droite pour lui jurer hommage et fidélité et de la gauche, il tient le drapeau carré, noir et blanc. Il est néanmoins certain que ce drapeau est plus ancien et qu'il accompagnait déjà les formations militaires fribourgeoises lors de leurs incursions en territoires bernois ou savoyard au XIVe siècle.

⁹ LUDA JIŘI ET MACLAGAN MICHAEL : Les dynasties d'Europe, éd. française, Paris, 1995, 226.

¹⁰ Archives de l'État de Fribourg (ensuite AEF), Législation et variétés 42 – Le miroir de Souabe (https://www.e-codices.unifr.ch/fr/list/one/aef/0042).

Les drapeaux d'autrefois, soumis aux intempéries, mal entreposés et oubliés dans les arsenaux, se sont beaucoup détériorés. De l'Ancien Régime il ne reste dans nos musées, que de tristes lambeaux. Une des meilleures images que nous en ayons est celle du banneret qui figure en bas du panorama gravé en 1606 par Martin Martini (fig. 6). Son étendard aux couleurs inversées par erreur – le blanc est en haut et le noir en bas – est décoré du franc-quartier offert par le pape Jules II au capitaine Pierre Falk en reconnaissance pour le comportement du détachement fribourgeois lors de la bataille de Pavie en 1512. L'insigne en tissu brodé, rehaussé de perles, représente Véronique et les saintes femmes devant le Christ portant sa croix en marche vers le calvaire¹¹ (fig. 7). Les deux pièces symétriques, une pour chaque face, sont aujourd'hui détachées du drapeau et conservées au Musée d'art et d'histoire de Fribourg¹².

Les armoiries de Fribourg

Le seigneur, souverain d'une ville, faisait peindre ou sculpter ses armoiries sur les édifices publics, en façade de son château, ou de l'hôtel de ville, au dessus des portes des fortifications, sur les bâtiments des péages, sur les bornes frontières, ainsi que sur divers objets manifestant sa puissance tels que les tambours, les trompettes, les canons et leurs accessoires. Les comptes des trésoriers nous apprennent qu'en 1453, l'artiste Jean Bapteur, familier du duc Amédée VIII, fut chargé de peindre au-dessus de la porte du Jaquemart - située en haut de la rue de Lausanne – les armes de la Savoie, sous la suzeraineté de laquelle Fribourg venait de se placer¹³. Il en fut de même sur toutes les autres entrées de la ville¹⁴.

La ville dotée de franchises pouvait apposer son propre sceau sur les actes qu'elle émettait, mais le droit aux armoiries appartenait au seigneur souverain.

Depuis sa fondation, Fribourg était une ville franche, mais elle n'était pas une ville libre¹⁵. Elle ne fut réellement indépendante,

¹¹ DE DIESBACH MAX, « Bannière donnée aux Fribourgeois par le pape Jules II », in *Fribourg artistique*, 1897,16.

tion de l'allemand Freiburg, une dénomination qui n'apparait



Fig. 8 – Plus ancienne représentation des armoiries de Fribourg, par Urs Werder, 1478 (© MAHF).

qu'à partir de 1477 après avoir été affranchie par la duchesse Yolande de son allégeance à la Savoie¹⁶. Elle était fière d'avoir obtenu peu après le statut de Ville d'Empire, qui était une appellation prestigieuse alors que l'empereur avait perdu la domination générale qu'il exerçait jadis sur le monde germanique.

C'est à ce moment qu'apparaissent les armoiries de Fribourg En 1478, le peintre bernois Heinrich Birchler fut chargé de recouvrir, sur la porte du Jaquemart, les armoiries de la Savoie par celles de l'Empire¹⁷. Cette année-là, le peintre-verrier bernois Urs Werder (en activité de 1460 à 1499) reçut commande de nouveaux vitraux armoriés pour l'église paroissiale Saint-Nicolas, l'hôtel de ville et la chancellerie de

¹² Musée d'Art et d'Histoire de Frinourg (ensuite MAHF) 8857 a.

¹³ AEF CT 102bis et 104, cités par MARCEL STRUB, in Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Fribourg, I, 1964.
¹⁴ DE ZURICH PIERRE: « Le peintre Jean Batheur à

Fribourg, en 1453–1454 », in *Annales Fribourgeoises* 1923, 2, 68–75.

¹⁵ Cette appellation de ville libre est une mauvaise traduc-

que tardivement. En latin, la ville s'appelait *Friburgum* et en langue vernaculaire *Fribor*, un terme de souche franco-provençale.

LADNER PASCAL, « Politique et institutions du XII^e au XV^e siècle », in *Histoire du Canton de Fribourg*, 1981, V, 203.
 AEF CT 151 et 152, cités par Strub 1964.



Fig. 9 – Chaire de la collégiale Saint-Nicolas, attribuée à Hans Geiler, 1516 (photo PZ).



Fig. 10 – Façade de l'ancien grenier de la Planche, par Karl Froelicher, 1708 (photo PZ).

l'État notamment, afin d'y afficher le changement de régime politique (fig. 8)¹⁸.

Les deux écus noirs et blancs étaient alors surmontés d'un troisième, d'or à l'aigle bicéphale (à ne pas confondre avec l'aigle des Zaehringen), chargé de la couronne impériale. Par la suite apparaissent deux lions comme supports de l'ensemble. Cette composition se retrouve sur de nombreux tableaux et vitraux. L'écu noir et blanc seul, dépourvu d'ornements extérieurs, se diffuse comme élément décoratif, dans la peinture et la sculpture (fig. 9).



Fig. 11 – Ancien pont de Broc : construction du pont en pierre 1580, restauration majeure 1707, route militaire Bulle-Boltigen, croix fédérale à gauche, 1874–1875 (photo PZ).

En 1648, par la Paix de Westphalie qui mit fin à la guerre de Trente Ans, Fribourg, comme les autres cantons confédérés, se vit reconnaître la « pleine liberté et exemption de l'Empire »¹⁹. L'écu à l'aigle bicéphale disparut alors des armes de la ville²⁰ et la couronne impériale fut remplacée par une couronne fleuronnée dépourvue de sens nobiliaire. Les lions restèrent comme supports jusqu'au XIX^e siècle (fig. 10).

Sans autre ornement, mais suivant les styles du moment, les armoiries marquent la propriété de l'État sur les ouvrages du génie civil (fig. 11).

Les grandes armes écartelées de Martin Martini

Le graveur Martin Martini, né vers 1565 à Zignau dans les Grisons et décédé vers 1610

¹⁸ BERGMANN UTA: Le vitrail fribourgeois du XVII^e au XVIII^e siècle, Corpus vitrearum 6, 2014, 49.

¹⁹ Jorio Marco, in http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F8908.php, consulté le 27.01.2018

²⁰ La récente restauration de la peinture murale située sous la bretèche de la porte de Lorette a remis évidence la trace de l'écusson impérial.



Fig. 12 - Sceau de Berthold IV, par Martin Martini, 1606.

à Tassarolo dans le Piémont, s'était installé à Lucerne vers 1596, et arriva en 1604 à Fribourg, où il fut au service du maître monnayeur Etienne Philot. En 1606 et 1608, il grava deux vues de la ville puis, en 1609, une vue de la bataille de Morat pour le bailli Laurent Werli. Cet éminent représentant de la gravure classique était un bon connaisseur de l'héraldique comme en témoigne l'ex libris de Guillaume Techtermann²¹.

Le médaillon placé à la droite du panorama de 1606 a généralement été identifié comme représentant les armes de l'État²². Mais il vaut la peine de l'examiner de plus près (fig. 12).

Dans un cartouche circulaire encadré de volutes de cuirs porté par quatre putti, l'artiste a imaginé une composition très originale dans le pur style baroque.

L'inscription circulaire qui identifie le titulaire – BERCHTOLDVS IIII ZERINGLÆ – est celle d'un sceau, même si l'initiale s[IGILVM] fait défaut. Zaehringen est le nom de la famille de Berthold et non pas celui d'un duché qui n'a jamais existé.

Suivent ses deux titres DVX NECNON BVR-GVNDIÆ CISIVRANÆ RECTOR: Berthold est à la fois duc (sans duché) et recteur de Bourgogne²³, charge conférée à son père Conrad, suite à l'assassinat du comte Guillaume IV à Payerne en 1127. Le rectorat qui était le droit d'exercer la puissance de l'empereur, en son absence fut confirmé à Berthold IV par l'empereur Frédéric I^{er}, mais il fut pratiquement limité aux territoires situés à l'est du Jura, jusque dans la région de Fribourg, espace que les historiens ont appelé la Bourgogne transjurane — c'est-à-dire au delà du Jura (du point de vue français) — mais vue de Fribourg, Martini la nomme cisjurane, en deçà du Jura.

²¹ Reproduit en couverture du n° 41 du Bulletin de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie (IFHG).

²² Notamment par Strub 1964, p. 40.

 $^{^{23}}$ il n'a jamais été duc de Bourgogne comme certains l'ont écrit abusivement.

La suite de l'inscription: Fribvrgi in Aventicis Conditor, rappelle que Berthold fut le fondateur de la Ville de Fribourg près d'Avenches. L'Uechtland traduit en français par Nuithonie est une région sans délimitation géographique, qui ne sert qu'à distinguer Fribourg en Suisse, de son homonyme en Brisgau. Le mot n'a pas d'équivalent en latin²⁴. La région comprise entre les lacs Léman, de Neuchâtel et de Thun était appelée par le géographe Mercator (1512–1594), Wiflisburgergau, en 1585, c'est-àdire la province d'Avenches. L'ancienne capitale des Helvètes était le point de repère le plus proche pour situer Fribourg.

Enfin, la date : Anno Domini nostri MCLXXIX, en l'an du Seigneur 1179, était celle qui était déduite de la chronique de Johann Stumpf (1500—~1577) selon laquelle Fribourg fut fondée 12 ans avant Berne. C'est Pierre de Zurich (1881–1947) qui établira définitivement la date probable de la fondation de Fribourg vers 1157²⁵.

Voyons maintenant l'intérieur de l'écu. La disposition écartelée, à la mode au XVII^e siècle, apparaît pour la première fois dans le contexte fribourgeois. Les quartiers 1 et 4 sont « coupé de sable et d'argent » damasquinés, et les 2 et 3 montrent trois tours rondes maçonnées surmontées de l'aigle de Zaehringen. Les couleurs ne sont pas indiquées, ni par des lettres comme dans le médaillon correspondant à gauche du tableau, ni par des hachures conventionnelles dont l'usage se répandra plus tard. En abîme (au centre), un écu au lion contourné broche sur le tout. L'artiste a pour la première fois associé dans un seul écu, les représentations du drapeau et du sceau, ce qui a donné naissance à cette idée fausse, que la ville de Fribourg eut au Moyen Âge deux sortes d'armes²⁶.

Aux quartiers 2 et 3, Martini innove en remplaçant les trois tours carrées de hauteurs décroissantes, connues depuis 1483, par des tours rondes, soudées entre elles. Il y ajoute aussi dans la tour du milieu, une porte qui n'existait pas dans les versions précédentes. Les tours sont contournées au deuxième quartier ainsi que l'aigle au troisième quartier.

Deux interprétations sont possibles pour le lion de l'écu en abîme. Il peut s'agir d'une imitation des armes des ducs de Bourgogne qui portent en leur centre le lion de Flandre²⁷, depuis le mariage de Philippe II, « le Hardi » avec Marguerite de Flandre en 1369. Comme les couleurs ne sont pas données on peut aussi admettre qu'il s'agit du lion des Zaehringen, une invention tardive (cf. supra).

L'écu est chargé de trois casques à grilles surmontés de cimiers impressionnants. Le premier au centre porte la couronne impériale surmontée de l'aigle bicéphale, (alors qu'en général on voit l'inverse, où c'est l'aigle qui est couronnée). Sur le deuxième, à gauche, le chapeau surmonté d'une grosse boule est le cimier des comtes de Fürstenberg²⁸ qui recueillirent une partie de l'héritage des Zaehringen et qui relevèrent leurs armoiries. Le troisième, à droite reprend les trois tours décrites dans l'écu.

Le tout est complété par des lambrequins subtilement découpés et retournés qui confèrent à ce médaillon un effet spatial rare en héraldique, mais prisé à l'époque baroque. Avec cette composition imaginaire, Martin Martini a voulu représenter un sceau apocryphe de Berthold IV, le fondateur de la ville qui est représentée en vue cavalière.

Ce remarquable ensemble a impressionné les contemporains. L'écu écartelé, dépouillé des références aux Zaehringen, mais orné seulement d'une couronne fleuronnée, a été adopté comme armoiries de la ville et république de Fribourg. Elles ont été représentées notamment sur les sceaux secrets du XVIII^e siècle, elles ont été placées entre deux lions sur l'entrée de la Chancellerie d'Etat (1734–37)²⁹, elles ont été sculptées au fronton de l'Académie de droit (1762–67)³⁰ et imprimées au frontispice des imprimés officiels. Leur usage prendra fin avec la chute de l'Ancien Régime dont elles étaient devenues le symbole.

Lorsque ville et canton furent séparés, en 1803, les armoiries firent aussi partie de la répartition des biens. Au canton, le « coupé de sable et d'argent » et à la ville, le « d'azur à tour crénelée d'argent, senestrée d'un avant mur crénelé du même, s'abaissant en deux degrés ».

²⁴ *Nuithonia* n'a jamais désigné autre chose qu'une société d'étudiants des collèges de Fribourg, fondée en 1845.

²⁵ DE ZURICH PIERRE, 1924, 63.

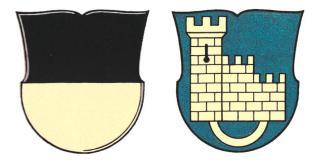
 $^{^{26}}$ DE DIESBACH Max : « Les armes de Fribourg » in NEF, 1899, 1–11.

²⁷ Voir par exemple les chapes du butin de Bourgogne au château de Gruyère.

²⁸ Musée national suisse Zurich, Le rôle d'armes de Zurich, https://www.e-codices.unifr.ch/fr/snm/AG002760/2r/0/Sequence-1329, fig. 37.

²⁹ Rue des Chanoines 17.

³⁰ Aujoud'hui Albertinum, au Square des Places 2.



Siegel, Fahnen und Wappen der Stadt und Republik Freiburg im Üechtland (1157–1798)

Im Bemühen, die häufige Verwirrung um die einzelnen Machtembleme zu beseitigen, werden die Siegel, Fahnen und Wappen, die die Geschichte Freiburgs von den Anfängen bis zum Ende des Ancien Régime geprägt haben, nacheinander mit ihren jeweiligen Merkmalen vorgestellt. Das älteste bekannte Siegel der Stadt (1225) zeigt über einem Turm und einer zinnenbewehrten Mauer – einer Burg in der Heraldik – einen Schild mit dem Adler der damals ausgestorbenen Zähringer, als Erinnerung an die Gründung Freiburgs durch Berthold IV. Die Fahne, einfach schwarz und weiß, unterscheidet sich deutlich vom Siegel. Erstmals 1410 vertreten, begleitete sie bereits im 14. Jahrhundert die militärischen Formationen Freiburgs. Das Stadtwappen erscheint erst nach 1477 mit dem Status Freiburgs

als freie Reichsstadt. Für öffentliche Gebäude wurden Wappenscheiben bestellt. Die beiden schwarzweißen Schilde wurden von einem dritten, gelben Schild mit einem doppelköpfigen Adler, der die Kaiserkrone trägt, überhöht. In der Folge erschienen zwei Löwen als Schildhalter. Bereits 1648 wurde Freiburg mit dem Westfälischen Frieden, der den Dreißigjährigen Krieg beendete, von der kaiserlichen Souveränität befreit. Der Schild mit dem doppelköpfigen Adler verschwand aus dem Stadtwappen und die Kaiserkrone wurde durch eine einfache Laubkrone ersetzt. Die Löwen blieben als Schildhalter bis ins 19. Jahrhundert. Martini Martini schuf in seiner Ansicht von 1606 die interessanteste und komplexeste Komposition des Freiburger Wappens mit Nennung der sigillographischen und heraldischen Geschichte der Stadt, in diesem Fall in einem gevierten Schild. Diese erste Verbindung von Fahne und Siegel in einem einzigen Schild gab Anlass zur Fehlinterpretation, dass die Stadt Freiburg im Mittelalter zwei Arten von Wappen gehabt hätte. Der gevierte Schild, nur mit einer Laubkrone überhöht, wurde als Wappen der Stadt und der Republik Freiburg übernommen. Seine Verwendung endete mit dem Sturz des Ancien Régime. Mit der Trennung von Stadt und Kanton im Jahre 1803 wurde auch dieses Wappen «geteilt». Für den Kanton das «Geteilt von Schwarz und Silber» und für die Stadt das «In Blau ein silberner Zinnenturm mit links angebauter, zinnenbekrönter, in zwei Stufen abfallender silberner Mauer».

(Gaëtan Cassina, Übers. Rolf Kälin)

Archivum Heraldicum 2020 119